

LES MÉMOIRES : LECTURE HISTORIQUE

Pour répondre à cette question, le professeur a le choix entre l'étude de deux mémoires :

- ▶ L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

ou

- ▶ L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

Dans une introduction, nous allons faire tout d'abord le point sur les outils dont l'historien dispose dans l'écriture des mémoires.

Introduction – L'historien et les mémoires

Comment l'historien peut-il interroger le passé ?

La connaissance du passé nous vient de sa reconstitution par les historiens. Or pour leur travail, ces historiens doivent pouvoir consulter des sources qui sont diverses, ce sont par exemple des témoignages, écrits ou oraux, des photographies, des films, des comptes-rendus de différentes administrations, des archives de l'armée, de la police, de la justice, entre autres. La difficulté, pour l'histoire récente, réside bien souvent dans le fait que beaucoup d'archives ne sont pas consultables avant une période plus ou moins longue.

Dans son travail, l'historien est souvent confronté également au témoin. Souvent ce témoin a également été un acteur de l'événement on parle de porteur de mémoire. L'historien ne doit pas négliger le témoin mais il doit être vigilant sur la valeur du témoignage qui repose surtout sur la mémoire de ce témoin. Or cette mémoire est

souvent sélective, on oublie certains aspects pour en magnifier d'autres. Si l'historien ne peut faire abstraction du témoignage et donc de la mémoire, il doit le confronter à d'autres sources.

Ainsi l'histoire ne doit pas être soumise aux enjeux que ces mémoires parfois conflictuelles, font émerger. L'historien doit faire preuve d'objectivité mais les liens et interactions sont nombreux entre histoire et mémoire.

CHAPITRE 1

L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La boîte à outils

• *Les grands repères fondamentaux*

- 1954** : Instauration de la « Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation »
- 1961** : Procès d'Eichmann à Jérusalem
- 1964** : Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon
- 1971** : Sortie du film « Le Chagrin et la Pitié » de Marcel Ophüls
- 1973** : Robert Paxton publie « La France de Vichy »
- 1987** : Procès de Klaus Barbie
- 1990** : Loi Gayssot contre le négationnisme
- 1994** : Procès de Paul Touvier
- 1995** : Discours de Jacques Chirac sur la responsabilité de l'État français dans la Shoah
- 1997-1998** : Procès de Maurice Papon
- 2002** : Journée à la mémoire des génocides créée en Europe, célébration le jour de la libération du camp d'Auschwitz, le 27 janvier

Personnages à connaître

JEAN MOULIN (1899-1943) : Ancien préfet il refuse de se soumettre au régime de Vichy et rejoint le général de Gaulle à Londres en 1941. Ce dernier le charge de l'unification des mouvements de Résistance. Après avoir créé le Conseil national de la Résistance en 1943, il est arrêté par la Gestapo, torturé par Klaus Barbie et meurt sous la torture. Ses cendres sont transférées au Panthéon en 1964.

RAYMOND ARON (1905-1983) : Historien et journaliste français, il défend la thèse du glaive et du bouclier dans son livre *Histoire de Vichy*, en 1954, qui sera une référence pour le mythe résistancialiste.

KLAUS BARBIE (1913-1991) : Chef de la Gestapo de Lyon pendant la guerre, il est surnommé le « boucher de Lyon ». Il est responsable de l'arrestation, de la torture et de la mort de Jean Moulin. En fuite en Bolivie, il est extradé en France où il est jugé pour crime contre l'humanité en 1987. Il meurt en prison.

Épuration : Répression, légale ou spontanée, envers ceux qui sont soupçonnés d'avoir collaboré avec les Nazis.

Résistancialisme : Néologisme formé par Henry Rousso pour qualifier le mythe d'une France unanimement résistante pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le glaive et le bouclier : Thèse mise en place par Raymond Aron en 1954 par laquelle Pétain protégeait la France pour permettre à de Gaulle de la défendre de l'extérieur.

Malgré-Nous : Habitants de l'Alsace et de la Lorraine incorporés dans l'armée allemande.

Négationnisme : Théorie voulant démontrer que la Shoah n'a pas eu lieu.

Justes parmi les Nations : Titre honorifique décerné par le mémorial de Yad Vashem afin de distinguer les personnes qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs pendant la guerre.

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) a profondément divisé l'unité de la nation avec le régime autoritaire de Vichy sur une partie du territoire et l'occupation par l'armée allemande de la zone nord, dans un premier temps, puis de l'ensemble de la France à partir de 1942. Si le régime du maréchal Pétain a largement collaboré avec les Allemands, en revanche, depuis Londres le général de Gaulle, dès le 18 juin 1940, a appelé les Français à résister. À cette division des forces politiques s'ajoute celle des forces sociales qui penchent soit du côté de Pétain soit du côté du général de Gaulle, parfois même les avis ne sont pas aussi tranchés.

La conséquence de ces divisions profondes est que la construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale s'est souvent faite en opposition des unes par rapport aux autres. Les blessures tellement vives laissées par la guerre ont fait qu'il a fallu les soigner tout d'abord. Cela a faussé la mise en place de toutes les mémoires au profit d'une héroïsation nationale qui permettait à beaucoup, dans un premier temps, de trouver leur place.

De nombreux récits se sont par la suite ajoutés ou bien sont venus remplacer cette mémoire officielle et il a fallu un travail critique d'historien pour que chacune de ces mémoires soit examinée en confrontant les récits aux sources.

Problématique

Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1945 ?

I. Construction d'une mémoire consensuelle mais partielle (1945-années 1960)

Comment la nécessité de reconstruire la nation amène-t-elle à mettre en place une mémoire officielle qui occulte toutes les autres ?

- ▶ À la Libération les Gaullistes et les communistes confortent l'idée d'une France unanimement résistante.
- ▶ La place prise par le résistancialisme occulte les autres mémoires qui ne parviennent pas à se faire entendre.
- ▶ Le mythe du glaive et du bouclier est repris par Raymond Aron et devient la thèse dominante.

A. Le mythe résistancialiste

Le mythe **résistancialiste*** apparaît pour la première fois lorsque de Gaulle pénètre dans Bayeux, en Normandie, qui vient d'être libérée le 7 juin 1944. Il arrive tout juste sur le sol français et ne sait alors pas du tout l'accueil que la population lui réservera. Dans cette petite ville du Calvados, à la sous-préfecture, se trouve encore le sous-préfet nommé par Vichy avec le portrait du maréchal Pétain accroché au mur. Lorsque la foule voit apparaître de Gaulle, elle l'acclame. C'est pour emporter l'adhésion de cette population que dans son discours de Gaulle construit le mythe **résistancialiste**. Ce mythe qui fait du peuple français un peuple unanimement résistant et uni derrière son chef. Lorsqu'il dit à la foule ce jour-là : « *Ce que le pays attend de vous, à l'arrière du front, c'est que vous continuiez le combat aujourd'hui, comme vous ne l'avez jamais cessé depuis le début de cette guerre et depuis juin 1940* » cette même foule ne peut que se rallier à la personne qui vient de donner un brevet de résistance à tous. Lors de la libération de la capitale, le général de Gaulle dans son discours à l'Hôtel de Ville, le 25 août 1944, reprend ce mythe **résistancialiste**.*

Q LE DISCOURS DE L'HÔTEL DE VILLE (25 AOÛT 1944)

[...] Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle.

La parenthèse de Vichy doit être refermée. Ce régime n'incarnait pas la République, cette dernière était à Londres avec ceux qui résistaient encore pendant que le régime de Pétain collaborait. C'est pourquoi de Gaulle refuse de proclamer la République à l'Hôtel de Ville ce jour-là car il considérait qu'elle n'avait jamais cessé.

Des luttes franco-françaises apparaissent pourtant rapidement avec la mise en place d'une **épuration*** sauvage. Des femmes sont tondues pour avoir prétendument eu des relations avec les Allemands, ce que l'on appelle « la collaboration horizontale ». Elles représentaient une vengeance souvent populaire, spontanée et surtout incontrôlée. Des exécutions sommaires ont également eu lieu dont il est difficile d'établir un bilan. D'après le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, on peut estimer à 10 000 le nombre de ces exécutions extra-judiciaires.

L'épuration* légale se met en place dès juin 1944 car le nouveau gouvernement doit intervenir pour donner un caractère juridique à cette répression. Ce sont différentes instances qui sont créées avec des « cours de justice », des « chambres civiques », des tribunaux militaires et une Haute Cour de Justice. Sur les 163 000 dossiers traités, 7 000 condamnations à mort sont prononcées dont 767 exécutions. C'est au nom de l'unité nationale qu'une série de lois d'amnistie sont votées en 1951 et 1953, provoquant malgré tout des débats houleux à l'Assemblée.

B. Des mémoires concurrentes

Le mythe **résistancialiste***, mémoire collective qui se met en place dès la Libération, répond aux désirs des deux groupes qui revendiquent la victoire, les Gaullistes et les communistes.

C'est autour de la personne de l'homme du 18 juin 1940 que se regroupent les Gaullistes. Ils ont leurs lieux de commémoration de cette mémoire comme le Mont Valérien. Ce fort militaire a été le principal lieu d'exécution des autorités allemandes, 1 000 résistants y ont été fusillés. Dès 1944 il devient un lieu de mémoire des Gaullistes et le 18 juin 1960 y est érigé le Mémorial de la France combattante. Chaque 18 juin, des Compagnons de la Libération y tiennent une commémoration dans la clairière où avaient lieu les exécutions et la liste des noms des fusillés est lue devant une foule immense.

Les Gaullistes ont également des personnages clés, symboles de cette mémoire. En premier lieu **Jean Moulin***. Il incarne à lui seul le symbole de la Résistance et le transfert de ses cendres au Panthéon, le 19 décembre 1964, est l'occasion d'une cérémonie grandiose. Le ministre de la Culture, André Malraux, y prononce un discours tout à la gloire de la Résistance ce qui souligne la persistance de ce mythe **résistancialiste***, encore renforcé par le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958.

Quant aux communistes, ils se présentent comme le « parti des 75 000 fusillés », une façon de mettre en place une mémoire de la Résistance intérieure. Ce bilan est très exagéré puisque les historiens aujourd'hui s'accordent sur 30 000 Français fusillés,

dont un grand nombre était communiste, mais pas tous. Le parti communiste veut également faire oublier le rôle pour le moins troublant joué par l'URSS au début du conflit avec la signature du pacte de non-agression avec l'Allemagne.

Ces deux mémoires deviennent très vite concurrentes, notamment dans le cadre de la guerre froide. Les communistes insistent sur l'importance de leur action dans la victoire, les Gaullistes pointant leur entrée tardive après le renversement de l'alliance germano-soviétique.

C. Des mémoires occultées

La reconstruction de l'unité nationale a favorisé l'émergence du mythe **résistancialiste*** mais cela a occulté un grand nombre d'autres mémoires.

La grande oubliée dans cette période est la mémoire de la déportation raciale. Pour la plupart des Français, la distinction entre déportation raciale et déportation politique n'est pas du tout évidente. La prégnance du mythe **résistancialiste*** fait que la parole est donnée aux rescapés qui sont d'anciens résistants. Les rescapés de la déportation raciale ne sont pas entendus et assez rapidement ils préfèrent se taire face à une société qui ne veut pas les entendre.

Q UNE RESCAPÉE DE LA DÉPORTATION RACIALE : SIMONE VEIL

« Une de mes sœurs a été déportée à Ravensbrück pour faits de résistance. Dès son retour, elle a été invitée dans diverses instances, comme bien d'autres résistants, à parler de la résistance et de la déportation, mais ce ne fut jamais le cas pour ma sœur aînée également déportée à Auschwitz, ni pour moi. Nous n'étions que des victimes, non des héros : peu importe ce que nous avons vécu. »

Les prisonniers de guerre sont également oubliés. L'humiliante défaite de la France en 1940 fait que la mémoire de ces prisonniers est embarrassante. Ils sont l'image même de l'échec et n'ont pas le prestige des combattants de la Première Guerre mondiale. Ce sont pourtant 1,8 million de soldats captifs en Allemagne durant la guerre. Le nombre de soldats tués, plus de 200 000, est impressionnant si l'on ramène cela à la durée du conflit. Ils n'auront pourtant pas de mémoire particulière, leurs noms seront simplement rajoutés aux monuments aux morts érigés à la mémoire des soldats de la Première Guerre mondiale.

On peut également citer la mémoire des **malgré-nous*** qui, dans un premier temps a du mal à émerger, pour finalement se faire entendre à l'occasion du procès des soldats **malgré-nous*** qui ont participé au massacre d'Oradour-sur-Glane. Jugés en 1953 et condamnés, ils sont par la suite amnistiés. Considérés par une grande partie de la population comme coupables, ils se revendiquent comme des victimes.

Dans ce contexte de mémoire officielle, se construit le mythe du **glaive et du bouclier***. Le journaliste et historien **Raymond Aron*** publie en 1954 le livre qui reprend cette thèse, déjà soutenue lors du procès de Pétain. Cet ouvrage, *Histoire de Vichy*, reste la référence de cette mémoire officielle qui assimile la France à la Résistance tout en minimisant l'épisode de Vichy.

Le poids du **résistancialisme***, la difficulté d'accès aux archives, la présence de de Gaulle au pouvoir (de 1944 à 1946 puis de 1958 à 1969) tout cela pèse considérablement sur les recherches des historiens qui ne peuvent faire leur travail critique. Il est alors impossible de faire entendre une voix divergente à la mémoire officielle.

II. L'émergence de nouvelles mémoires (années 1960-années 1990)

Comment la situation évolue-t-elle et favorise l'émergence de nouvelles mémoires ?

- ▶ Le procès Eichmann en 1961 libère la mémoire juive.
- ▶ Les idées négationnistes apparaissent dans les années 1970.
- ▶ Robert Paxton remet en cause la thèse du glaive et du bouclier.
- ▶ Les historiens français confrontés au réveil des mémoires.
- ▶ Le réveil des mémoires amène à une série de procès pour crimes contre l'humanité.

A. La mémoire juive

L'événement déclencheur de la libération de la mémoire juive se déroule en Israël, c'est le procès d'Eichmann en 1961. Ce grand criminel de guerre nazi, chargé de la déportation des Juifs d'Europe, s'était réfugié en Argentine. Il est arrêté et emmené à Jérusalem pour y être jugé. Le procureur général, Gideon Hausner, veut que ce procès soit exemplaire et il décide de faire comparaître à la barre du tribunal des survivants de la Shoah afin qu'ils puissent étayer l'accusation de crimes contre le peuple juif et de crimes contre l'humanité.

Pour la première fois on donne la parole à cette mémoire juive oubliée jusque-là. De plus le procès est filmé ce qui permet aux Juifs, notamment en France, d'entendre les témoignages. C'est finalement la libération de la parole pour les survivants de la déportation raciale.

Cette mémoire peut ensuite se construire autour d'associations juives qui sont créées comme celle de Beate et Serge Klarsfeld « Fils et filles de déportés juifs de France », en 1979. Simon Wiesenthal, qui consacre sa vie à la traque des nazis, fonde une ONG en 1977 pour la préservation de la mémoire de la Shoah. Des films sont également consacrés à la préservation de cette mémoire dont le plus emblématique est sans doute celui de Jacques Lanzmann en 1985, *Shoah*, qui vise à recueillir les témoignages des survivants du génocide.